

Session Plénière du 25 Avril 2019

**RAPPORT N° 19.02.03 – OPÉRATIONS DEFI (DÉVELOPPEMENT DE
L'EMPLOI PAR LES FORMATIONS INCLUSIVES)**

Intervention de Sylvie ROUXEL

Monsieur le Président, Chers collègues,

D'un côté, nous entendons les entreprises :

- « Le recrutement représente 6% de la masse salariale de l'entreprise. J'ai un problème de recrutement durable car nombre des recrutés profitent du système et ne restent que 6 mois dans l'entreprise. Est-ce utile d'investir dans le tutorat dans ces circonstances ? »
- « Je suis contraint de recruter en Roumanie car je ne trouve pas de chaudronnier, de frigoriste en France. »
- « Les métiers ne sont pas valorisés dès la formation initiale. »
- « Le CLÉE (comité local école-entreprise) devrait être plus sollicité. »
- « Le secteur de Brezolles n'est pas attractif. »
- « Il y a un manque de représentativité des instances sur le secteur d'Épernon. »
- « Il est temps de rechercher de bons candidats pour faire de bonnes formations pour le bon emploi. »

D'un autre côté, nous entendons les instances locales :

- Le service RSA du Conseil Départemental eurélien soulève le frein lié à la mobilité et propose une surprime pour le covoitureur.
- La branche industrielle : « Il y a un problème du niveau des savoirs de base des demandeurs d'emploi, parfois illettrés. »
- Pour Pôle Emploi : « Le projet DEFI fonctionne. » « Pour le mettre plus en valeur, il faudrait développer une sorte de « Tourisme Industriel » pour valoriser les métiers. »

L'enquête des Besoins en Main d'œuvre, l'outil statistique mis en œuvre par Pôle Emploi (<https://statistiques.pole-emploi.org/bmo>), permet de connaître le nombre de projets de recrutement, la proportion de recrutements jugés difficiles par secteur d'emploi, et ce pour la région, pour les départements et pour les bassins d'emplois.

Nous vous écoutons sensibiliser au projet de Territoire d'Industries de la Vallée de L'Huisne où les clubs d'entreprises seront favorisés et où la création d'un campus de formation interrégional et itinérant, pourrait se concrétiser. Nous n'avons en revanche pas l'information du coût et du délai de réalisation.

Enfin, nous vous écoutons présenter l'expérimentation où vous demandez aux entreprises d'être plus présentes dans :

- La formalisation de leur besoin en formation,
- L'accueil de stagiaires dans le cadre scolaire ou dans la définition de projet de formation pour les demandeurs d'emploi,
- L'accueil en immersion et tutorat pour les stagiaires demandeurs d'emploi.

Investir dans les compétences avec une offre de service déclinée en deux temps :

1. DEFI « une formation pour un emploi », objet du présent rapport avec cette convention-cadre entre la Région Centre-Val de Loire, les entreprises, les partenaires de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles,
2. Une action d'identification des besoins en compétences.

Une chose est sûre, c'est que nous préconisons d'être à l'écoute des entreprises en termes de besoins d'emploi et de formation depuis le début de notre mandature. En ça, nos électeurs ne manqueront pas de reconnaître la régularité de nos analyses. Nous regrettons cependant de ne pas être associés

à ce projet de co-construction.

Vous indiquez dans ce rapport que les opérations DEFI concrétisées à ce jour sont en cohérence avec les métiers en tension des territoires. Sur le bassin de Dreux, la cordée a rassemblé un nombre conséquent d'entreprises de l'industrie alors que les métiers les plus recherchés, avec 100% de difficultés à recruter, sont des « aides et apprentis de cuisine, employés polyvalents de la restauration » ou des « ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment ». Combien d'entreprises de ces secteurs avaient été invitées et combien étaient présentes ?

Plus généralement, nous voyons bien qu'au travers les ressentis des parties prenantes de ce dispositif, le véritable défi sera de réussir à imbriquer les attentes et apporter des solutions à chacun en matière d'aménagement, de développement économique, d'innovations et d'égalité des territoires.

A l'heure où les différents schémas régionaux se dessinent avec aujourd'hui la présentation du point d'étape du SRD2II (Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation), l'entrée en enquête publique du SRADDET (Schéma Régional, d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires), nous comprenons que les entreprises soient encore frileuses à se lancer dans l'investissement non négligeable que sont la formalisation de leurs besoins et le tutorat.

Le gagnant-gagnant que vous souhaitez se fera naturellement lorsque les entreprises auront les garanties qu'elles y gagneront effectivement, quoi qu'elles produisent et où qu'elles se trouvent.

Je vous remercie.